



Le Rhône

Journal d'informations et d'annonces paraissant le Mardi et le Vendredi

Tout abonné et son épouse sont assurés d'office contre les accidents

après de LA BALOISE, Compagnie d'assurances sur la vie
pour fr. 1000.— en cas de décès, fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente

Abonnement : 6 mois fr. 3.40, un an fr. 6.80 (avec « Bulletin officiel », 6 mois fr. 5.40, 1 an fr. 10.80). Etranger : fr. 10.50 par an. Annonces : le mm., Valais 6 cts, Suisse 8 cts, Etranger 12 cts (la ligne a 36 mm. de larg.). Réclames : Suisse 25 cts, Etranger 30 cts le millimètre (la ligne a 74 mm.). Pour les annonces s'adresser à l'Administration du journal « Le Rhône », à Martigny. Téléph. N° 61.052. Ch. post. II c 52.



Réveries

Il est des lieux de prédilection où notre cœur s'attache avec plus de force. C'est comme une tendresse immense qui s'incruste en nous et lorsque le hasard d'un voyage nous ramène vers eux, il semble qu'une allégresse monte de notre cœur où sommeillaient les émois, les souvenirs et les rêves.

Lorsque, après quelque temps, je retrouve le lac, ce bleu Léman aux aspects si changeants ; lorsque je vois de nouveau onduler ses vagues scintillantes où le soleil plaque des reflets miroitants, et que sur la rive je vois, doucement balancé par la brise, ce grand saule pleureur qui ondule doucement en caressant les vagues de ses guirlandes, je retrouve en moi les mêmes émotions d'il y a vingt ans.

Ce lac, cette barque qui vogue, glissant à bas vers l'horizon, ce saule qui doucement frissonne ; tout cela incarne pour moi, aujourd'hui comme autrefois, l'image même de la poésie. Oh ! combien il serait doux de s'attarder sur cette rive et de rester là, dans le silence et la contemplation, sans connaître l'heure qui fuit éperdument vers l'éternité ! Ne rien entendre que le doux bruissement des vagues et le murmure du saule dans la brise ; n'avoir devant soi que ce lac qui frissonne et s'estompe dans les brumes, tout là-bas, loin, très loin. Oublier tout, n'avoir dans son cœur que la douce chanson de ceux que l'on aime et rêver, rêver sans entrave, comme autrefois lorsque l'on ne connaissait encore rien des écueils de la vie.

Et, cependant, il semble que, de retrouver toute cette poésie après avoir connu la vie avec ses chansons et ses larmes, il y a en nous quelque chose de plus profond qu'autrefois. Le cœur qui n'a connu que des joies, ne peut vibrer aussi profondément que celui qui a frémé de douleur ; la chanson qui monte de ses sources secrètes, ne peut avoir les mêmes accents avec des rires qu'avec des larmes.

L'instant de répit que le ciel accorde dans une heure de rêverie poétique, sera plus profond pour celui qui a besoin de paix.

J'ai retrouvé mon lac, non pas comme bien souvent, en passant, vite, happée par les obligations, non, je me suis assise un instant tout au bord de l'eau, et la chanson mystérieuse de mes quinze ans est venue vers moi, m'apportant à travers les années envolées, toute la fraîcheur du passé et j'ai rêvé comme alors, oubliant tout : ceux qui m'accompagnaient et la foule qui passait. Le temps fuyait, j'en oubliais la valeur. Tout à coup, une voix me dit : « Tu rêves, maman ! » C'était celle de ma fille, de ma grande fille qui me rappelait à la réalité, et dans ses yeux je vis toute la fraîcheur du rêve de la quinzième année et je m'aperçus que le mien n'était en réalité que le passé qui chante au cœur le souvenir.

Mais qu'importe la mélancolie qui vient se joindre à tout ce qui parle des jours enfuis, la chanson que m'a murmurée le beau Léman que je chéris, n'en avait pas moins une infinie douceur.

Juin 1935.

Anilec.

COURTES NOUVELLES

Le tri-centenaire de l'Académie française. — On fête actuellement en France le tri-centenaire de l'Académie française. Celle-ci a été fondée le 10 juin 1635 par le Cardinal Richelieu.

Il est à relever qu'aujourd'hui comme alors, elle se compose de 40 membres (appelés les 40 immortels). L'un d'eux vient-il à mourir ? Les 39 membres restant se réunissent pour élire son successeur parmi les gloires de l'esprit français, et le siège vide est à nouveau occupé sous la coupole.

L'Académie française siège depuis 1806 à l'Institut de France.

Les Argentins aiment trop le football. — Un match opposa récemment, à Buenos-Ayres, un club local à une équipe du T. C. Avellaneda.

Les passions, à propos d'un but douteux, étaient déchaînées à un point tel que, dans un autobus qui ramenait chez eux une quarantaine de spectateurs, le manieur de volant lui-même se mit de la partie. Il oublia qu'il conduisait... si bien que le lourd véhicule alla rouler dans une rivière. Score : six noyés, vingt-six blessés !

Un Landru soviétique. — Le 2 juin a été exécuté à Kharkov (Ukraine) l'ingénieur Stepanovich, véritable « Landru russe », qui avait assassiné vingt femmes en l'espace de deux mois.

Une pépite d'or de 805 grammes. — On annonce de Moscou qu'on a trouvé dans la région de Grand-Scharstkan, non loin du lac Baïkal, une pépite d'or pesant 805 grammes.

POUR BIEN SE PORTER

Il ne faut pas rester inactif

S'il y a pour l'homme — quand on parle de l'homme, on entend parler également de la femme — quelque ridicule à dissimuler artificiellement son âge et à chercher à « réparer des ans irréparable outrage », s'il y a quelque chose de comique à voir un visage ridé, usé, encadré de cheveux d'un noir luisant on d'un blond ardent, il est parfaitement sensé, lorsqu'on a atteint ou dépassé le demi-siècle, de chercher à rester le plus jeune et le plus vigoureux possible. Pendant longtemps, écrit M. G. de L. dans l'Echo de Paris, on a cru que la chose était infaisable : dès que l'on avait atteint une dizaine de lustres, on désarmait physiquement, c'est-à-dire on se laissait aller à l'apathie musculaire ; on convenait même qu'un peu de proéminence du ventre ne faisait pas mal avec une chaîne de montre en or en travers et que le rôle de l'homme — sinon de la femme — ne consistait plus qu'à faire un bridge, à demeurer un tour de cadran dans la moiteur du lit, etc... A ce jeu-là, la sénilité ne tardait pas, sinon la mort.

Cette façon d'être n'est pas absolument périmée de nos jours, mais le changement d'existence amené par le grand cataclysme de la guerre, qui oblige hommes et femmes à ne plus prendre, pour ainsi dire, de retraite, à travailler le plus tard possible, cette modification aux usages d'avant 1914 — où l'on se retirait généralement des affaires entre quarante et cinquante ans — fait réfléchir l'homme mûr. Il se rend compte qu'il n'a plus le droit, ni surtout la possibilité, de rester bras et jambes croisés lorsque les premiers cheveux blancs paraissent aux tempes. L'activité à laquelle la plupart des professions l'obligent crée déjà une espèce de gymnastique naturelle et il est beaucoup plus rare à présent que jadis de voir des hommes bedonnants.

Mais la fatigue, qui empêche l'embonpoint, ne suffit pas à assurer une activité normale. Aussi ne doit-on pas être étonné qu'au cinquième Congrès international de Physiothérapie, qui s'est tenu récemment, on se soit occupé de la question de la gymnastique et des sports pour cette catégorie d'hommes.

Le Dr Boigey, ex-médecin-major, qui fut pendant de nombreuses années directeur du Laboratoire physiologique de l'Ecole militaire de Joinville-le-Pont, vient de rédiger un rapport dont voici le résumé. Il concerne la cure de rajeunissement par l'exercice pendant l'âge mûr chez l'homme et chez la femme :

« L'importance de l'exercice pour l'homme et la femme de 50 ans, écrit le Dr Boigey, est

aussi grande que celle du régime. Peut-être même lui est-elle supérieure ! Périodiquement, l'organisme, engourdi par l'immobilité, éprouve le besoin du mouvement. Si l'on tient compte des mécanismes profonds du corps humain, du rôle et du volume des masses musculaires qui le meuvent et dont le poids atteint en moyenne les trois septièmes de son poids total, on peut avancer, sans crainte de se tromper, que nous ne sommes pas faits pour l'inaction. Aux environs de la cinquantaine, par l'usage du mouvement quotidien, peu à peu, le renouvellement du corps se produit ; il se fait une métamorphose qui est une sorte de rajeunissement. Quiconque traîne les pieds aux environs de la soixantaine peut faire son *mea culpa* et se reprocher les longues oisivetés qui l'ont conduit à perdre l'élasticité musculaire. Mieux vaut assurément, par l'exercice, conserver la verdeur de l'invigoration et l'allure juvénile.

L'air est la main invisible des poumons, vivifiant et nourricier. Ni la vie ni le feu ne subsistent sans lui.

L'exercice est le moyen le plus efficace de ventiler la poitrine et de refaire provision d'oxygène. Mais il doit être modéré.

Nos organes sont solidaires et tous s'engourdissent par l'inaction.

La longévité est l'apanage de ceux qui restent. Chez eux, l'exercice porte le sang à la périphérie du corps et dans les muscles. Ils n'ont pas à craindre les congestions internes ni les stases sanguines ; les digestions facilitées et la nutrition générale est bien entretenue.

A cinquante ans, on digère avec les jambes autant qu'avec l'estomac. L'exercice est le meilleur moyen d'éviter l'enlèvement progressif provoqué par l'inaction et son frère, l'ennui.

Or, cette déclaration du Dr Boigey est la synthèse des travaux de laboratoire et des constatations sur les stades.

Il n'existe malheureusement pas une méthode bien nette à mettre à la disposition des hommes qui sont visés par les déclarations de Boigey. Nos lecteurs, conclut M. G. de L., voudront simplement retenir aujourd'hui cette vérité : à savoir qu'il faut lutter contre l'inactivité physique ; ne pas se confiner dans une vie sédentaire ; ne pas se contenter de se laisser véhiculer par les modes de locomotion mécanique si nombreux aujourd'hui que l'homme n'a pour ainsi dire plus l'occasion de marcher. Et ce sera un bon début pour demeurer dans la carrière de la vie sportive et gymnastique, qui ne doit pas rester uniquement le lot des jeunes gens — car ces derniers en ont, à vrai

dire, moins besoin que les demi-centenaires, puisqu'ils sont encore loin de la menace suspendue sur la tête de leurs aînés, de la sclérose pulmonaire, de l'embonpoint et de la paralysie générale.

Chronique internationale

La fragilité de l'entente anglo-franco-italienne
Au lendemain de la Conférence de Stresa, il semblait que l'unité d'action anglo-franco-italienne avait été établie et l'on remarquait un certain dépit à Berlin et à Moscou. Les jours ont passé et l'Allemagne s'est efforcée de traiter avec l'Angleterre, avec l'Italie et avec la France comme si Stresa n'avait pas eu lieu. Avec beaucoup d'habileté, le gouvernement hitlérien s'est rapproché de celui de Rome qui entend avoir les mains libres pour sa téméraire entreprise en Afrique orientale ; avec plus d'habileté encore, le gouvernement hitlérien a conversé avec celui de Grande-Bretagne, au sujet de sa flotte de guerre, et a obtenu l'assentiment de Londres à la reconstruction de ses navires.

Le gouvernement allemand a en outre facilité les entretiens de ses anciens combattants avec les anciens « poilus » de France. Empressons-nous d'ajouter que M. Laval n'avait pas découragé ces visites au début de son activité ministérielle. L'Allemagne a pu agir librement parce que le ministre des affaires étrangères de France était absorbé par le pacte franco-russe et le voyage à Varsovie et à Moscou, par l'état des finances françaises et aussi par les crises ministérielles qu'il a fallu résoudre en ajoutant à ses responsabilités. Le front anglo-franco-italien aurait subsisté sans fissure si la Grande-Bretagne et l'Italie n'avaient pas montré un certain désir de liberté. D'aucuns prêtent à M. Laval l'intention de reconstituer l'entente tripartite, mais il paraît désormais difficile de convoquer un nouveau Stresa sans y inviter la Petite Entente et la Russie soviétique. Or, les Anglais ne veulent pas donner aux Allemands l'impression qu'ils veulent former contre eux un cercle de fer, bien au contraire.

A propos des événements d'Ethiopie
Et puis, il ne faut pas oublier que la conférence de Stresa a été suivie des incidents italo-abyssins et de l'envoi de nombreux soldats italiens en Afrique. Londres et Rome n'ont pas des intérêts communs en Ethiopie et c'est pourquoi la presse britannique a dénoncé en termes très vifs les désirs belliqueux du Duce. Il y a donc refroidissement des relations entre Londres et Rome et difficulté nouvelle à la reconstitution d'un front anglo-franco-italien. Il semble bien que le dieu de la guerre ait, pour le moment du moins, détourné ses regards de l'Europe et qu'il souffle son haleine embrasée sur l'Afrique et sur l'Asie.

Chine et Japon
La pauvre république chinoise, membre de la Société des Nations, cède à toutes les exigences japonaises appuyées par la présence de troupes nombreuses amenées par trains blindés du nord de la Grande-Muraille dans la zone démilitarisée. Interdire la propagande antijaponaise en Chine, donner des garanties suffisantes pour que les officiers japonais ne soient plus jamais molestés, cela équivaut en vérité à une abdication. Le gouvernement chinois sait bien que la Société des Nations ne peut rien pour elle et que les Grandes Puissances n'interviendront que si leurs intérêts particuliers sont lésés. La Chine travaillée par les communistes, agents de la décomposition nationale, n'est pas capable de résister aux forces nippones et le nombre des Chinois grandit qui veulent une alliance militaire avec les Japonais. Si pareil événement se produisait, toutes les possessions asiatiques des puissances européennes seraient menacées, car il est certain que le gouvernement de Tokio proclamerait le droit des Asiatiques d'être maîtres de l'Asie.

La paix au sujet du Chaco
Au milieu de ces lueurs d'incendie, il y a fort heureusement un foyer qui s'éteint, c'est celui du Chaco. Depuis deux ans, le Paraguay et la Bolivie se faisaient la guerre pour la possession d'un territoire enfoncé comme un coin entre le Brésil, l'Argentine et le Paraguay. Les Paraguayens étaient rapidement parvenus à rejeter les troupes boliviennes du pays contesté, puis ils avaient pris pour objectif la région pétrolière de Villa Montes. Fort heureusement, les Boliviens ont pu défendre cette province et c'est pourquoi le gouvernement d'Assomption a consenti à faire la paix. Les bons offices de la Société des Nations et de la conférence des médiateurs à Buenos-Ayres auraient été vains si les deux belligérents ne s'étaient pas découragés et n'étaient pas épuisés.

Les Ethiopiens s'attendent à la guerre

Ils auraient 500,000 hommes armés
Selon certaines informations venant d'Abyssinie, on considère maintenant la guerre comme presque inévitable. Il ne semble pas que les Ethiopiens partagent le point de vue de Rome selon lequel ils seront anéantis par leurs adversaires aux armements modernes. On assure que les armements éthiopiens ne sont pas négligeables et que leurs ressources en hommes entraînés est considérable.
Selon des statistiques dignes de foi, l'Abyssinie disposerait de quelque 500,000 hommes tous armés de fusils. Parmi ceux-ci, 100,000 possèdent des fusils modernes. Il ne semble pas d'autre part qu'ils disposent de plus de 200 mitrailleuses appuyées par un certain nombre de fusils mitrailleurs.

La cérémonie funèbre pour les victimes de l'explosion de Reinsdorf



Le Führer serre la main aux épouses devenues veuves et aux parents qui ont perdu leurs fils. A gauche : Göring et le Dr Ley.

VALAIS

Leytron. — † Mme Vve Louis Michellod.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec peine la nouvelle du décès de Mme Vve Michellod de Leytron, ravie à l'affection de sa famille dans sa 60ème année, après une longue maladie.

Nous regrettons de ne pouvoir aujourd'hui consacrer à la défunte la place nécrologique qu'elle mérite, nous réservant de revenir à ce sujet dans notre prochain numéro.

Disons toutefois que la regrettée défunte a joué un rôle important à Leytron, y ayant dirigé son train de famille depuis la perte de son mari le capitaine Michellod avec une maîtrise et un savoir-faire consommés. Mme Vve Michellod a, par ses qualités directrices et son énergique activité, donné à la Maison en vins bien connue qui porte son nom, une renommée et une importance dépassant largement nos frontières.

Mme Vve Michellod était la belle-mère de MM. Marius Carrupt, directeur de musique, Léon Ribordy, docteur à Riddes, Albano Simonetta, directeur de l'infirmerie du district de Martigny, et de M. Tell Diepold, commerçant à Sion.

A toute la famille que ce grand deuil jette dans la consternation, nous adressons l'expression de notre sincère sympathie.

L'ensevelissement de Mme Vve Michellod aura lieu dimanche 23 juin, à Leytron, à 10 h. 30.

Chamoson. — La « Fête-Dieu »

La « Fête-Dieu » s'est déroulée conformément au rite traditionnel sous un temps radieux de printemps, laissant une excellente impression. Pour le passage de la procession, les rues du village avaient revêtu leur classique ornement de branches de verdure faisant la haie au défilé qui fut rehaussé, ainsi qu'il est d'usage, par la participation des deux sociétés de musique locales.

Alors qu'il y a quelques années la procession devait faire halte devant 5 reposoirs, cette année le nombre en a été réduit à trois qui valent des compliments à leurs auteurs. Celui établi « sur la Place » représentait le massif du Haut-de-Cry d'où se détachait un superbe chamois... empaillé, il est vrai !

Celui du « Tiers de Mars », devant le café des Alpes, une chapelle de nos mayens, et celui de « St-André Supérieur », un autel de camp de boy-scouts, dominé par l'étendard fédéral sur fond rouge à croix blanche autour duquel montait la garde une escouade de jeunes boy-scouts chamosards.

Tarifs des guides et porteurs

Dans le but de favoriser le tourisme dans le canton, le Conseil d'Etat a décidé à titre provisoire une réduction de 10 % pour toutes les courses tarifées allant de 51 à 110 fr. et de 15 % pour celles dépassant 110 francs.

Nouveau député-suppléant

Vu le décès de M. Xavier Kronig, ancien président et député-suppléant du district de Brigue, M. Emile Wyer, à Brigerbad, premier « vient ensuite », est proclamé député-suppléant au Grand Conseil.

Et voici déjà l'été

Le printemps va rejoindre la nuit des temps. Demain samedi, à 9 h. 38 du matin, nous entrons dans l'été. Demain, jour du solstice d'été, sera donc le jour le plus long de l'année. (Le solstice est l'époque de l'année où le soleil est à son plus grand éloignement de l'équateur et paraît pendant quelques jours y rester stationnaire. Le solstice d'été a lieu vers le 21 juin et celui d'hiver vers le 21 décembre.)

Les jours, qui avaient continué leur accroissement depuis l'équinoxe de printemps, reprendront ainsi dès demain leur décroissance. Du 22 au 30, ils décroissent de 3 minutes.

Aux amis des chiens

(Comm.) — La société canine valaisanne en formation aura une assemblée dimanche 23 crt. à 14 h. et demie au Café de l'Hôtel-de-Ville à Martigny, avec l'ordre du jour suivant : constitution définitive du comité, statuts, exposition éventuelle. Tous les éleveurs, amateurs ou amis des chiens sont priés d'assister à cette réunion.

MARTIGNY

La promenade scolaire

La promenade au Val Ferret, mercredi, fut une des mieux réussies parmi la série de la dernière décade. Un temps idéal, une contrée inconnue pour beaucoup qui se présentait dans sa belle parure de juin, tout contribua à marquer d'une pierre blanche cette radieuse journée. La Compagnie du Martigny-Orsières organisa un train spécial pour les 282 participants. Ensuite, en cars et avec la collaboration de ceux du Martigny-Excursions, les plus jeunes furent transportés au bas des belles prairies de Prailion pendant que les aînés montaient à pied jusqu'à Praz-de-Fort et terminaient le trajet en cars, alors que les petits avaient été à pied depuis Prailion, soit pendant une petite heure.

M. Rausis, au Grand Hôtel du Val Ferret, servit rapidement à chacun un délicieux bouillon qui fut apprécié de tous. Puis la caravane s'éparpilla dans les prés et les bois d'alentour pour pique-niquer.

Après-midi, tout le monde monta à Ferret et aux Ars-dessous où avait lieu l'Inalpe. Les combats de vaches intéressèrent au plus haut point les écoliers. Ce fut ensuite le retour à la Fouly, où beaucoup purent échanter leur soif avec le bon lait crémeux qui venait d'être apporté à la laiterie.

La rentrée fut joyeuse et l'Harmonie vint accueillir les enfants à la halle du M.-O. pour les conduire devant l'Hôtel de Ville.

M. le Dr Ribordy, président de la Commission scolaire, s'adressa aux élèves et exhorta spécialement ceux qui vont quitter définitivement l'école à se souvenir des excellentes leçons reçues et d'en faire leur profit dans la vie. Il remercia la Municipalité, l'Harmonie et tous ceux qui contribuèrent au succès de cette belle journée.

C. A. S. - Organisation de Jeunesse (O. J.)

Les membres de l'O. J. sont priés d'assister à l'intéressante conférence de M. Georges Couchepin, membre vétérinaire du C. A. S., sur « Les dangers de la montagne » et « L'équipement », qui aura lieu ce soir vendredi, à 20 h. 1/2, au stamm (Hôtels Kluser).

En même temps, inscription pour la course de

AU SPECTACLE, pendant l'entr'acte, **dégustez le Frigo'lo** délicieuse bouchée glacée Fabrication TAIRRAZ, Confiseur

Pour une reliure adressez vous à J. SUTER-SAVIOZ, SION - Planta

dimanche aux Jumelles. Les membres du C. A. S. sont également invités à la conférence ainsi qu'à la course aux Jumelles. La Commission de l'O. J.

« Octoduria »

Ce soir, vendredi, à 20 h., répétition générale sur le terrain.

Dimanche matin, à 8 h., inspection de la section par le Comité technique. Présence indispensable.

A l'« Etoile » :

Gros succès de rire avec Georges Milton

La Grande Quinzaine du Rire de l'« Etoile » a très bien débuté. Hier soir, jeudi, des rafales de rire ont secoué la salle. Georges Milton, le sympathique « Boule », a trouvé dans « Famille nombreuse » son meilleur film depuis le fameux « Roi des Resquilleurs ».

Profitez des trois dernières séances vendredi, samedi et dimanche (matinée en cas de pluie ou de temps froid) et venez nombreux vous divertir à l'« Etoile » cette semaine. Vous en ressortirez le rire aux lèvres et vous fredonnerez déjà la populaire chanson « C'est ma Louison ».

Pharmacies

Pharmacie de service du 22 au 28 juin : Closuit.

EN SUISSE

Tragique accident à Carrouge

Une mère et ses enfants fauchés par une auto

Une atroce tragédie de la route, qui s'est déroulée mardi vers 17 h., près de Carrouge (non loin de Mézières, Vaud), a jeté la consternation dans toute la région. M. Alfred Linder, garagiste à Payerne, venant de Cully et regagnant son domicile en auto, arrivait à Carrouge. Vis-à-vis de la pension Jolimont, en croisant une voiture, les roues droites de sa machine heurtèrent un rail de la ligne des trams du Jorat. A cet instant, M. Linder donna un brusque coup de volant à gauche, qui eut pour effet de faire dérapier son automobile. Celle-ci heurta violemment et renversa Mme Jeanne Chappuis, domiciliée à Carrouge, laquelle cheminait sur la droite de la chaussée, tirant un petit char dans lequel assis son garçonnet, Edouard, âgé de 4 ans, sa fille Marie-Anne, bébé de 14 mois, et son neveu, le petit Raymond Chappuis, âgé de 4 ans.

Mme Chappuis eut la jambe droite brisée. La petite Marie-Anne et son cousin Raymond furent tués sur le coup. Ce dernier avait été littéralement éventré. Quant au petit Edouard, il s'en tira avec une forte commotion cérébrale, de nombreuses plaies au cuir chevelu, et une blessure à la cuisse gauche.

Avisé par le gendarme de Mézières, M. le Dr Mack, médecin en cette localité, se porta aussitôt au secours des victimes. Il donna les premiers soins à Mme Chappuis et à son garçonnet, puis les fit transporter d'urgence à l'infirmerie de Moudon, dans une auto du garage Jordan, à Mézières.

Les cadavres des deux autres enfants ont été transportés au domicile de leurs parents.

L'automobiliste est arrêté

Le juge de paix du cercle a procédé à l'enquête. Il a ordonné le séquestre de l'auto meurtrière et l'incarcération de Linder dans les prisons d'Oron. Au préalable, une prise de sang fut opérée sur le conducteur.

La quatrième brigade de la circulation a procédé sur place aux constatations techniques.

La guerre aux punaises à la caserne de Thoune

La vermine semble s'être multipliée depuis quelque temps à la caserne de Thoune, dans une proportion telle qu'il a fallu déclarer une guerre impitoyable contre cette plaie. Afin de détruire totalement ces hôtes indésirables, toutes les boiseseries seront arrachées et la caserne entièrement désinfectée. Le crédit prévu pour le nettoyage étant insuffisant, le Conseil fédéral a accordé un crédit supplémentaire de 12,000 fr. Espérons qu'il sera possible ainsi de remporter une victoire absolue sur ces innombrables ennemis qui ont déjà coûté tant de sang à nos soldats.

Emission de Bons de Caisse de la Confédération suisse

Le Conseil fédéral ayant décidé le 14 juin de convertir l'emprunt fédéral 5 % 1924 de 80 millions, échéant le 30 juin, les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces pour les bons de caisse 3 1/2 % resp. 4 % à 2 ans resp. 6 ans de terme à émettre, seront reçues du 20 au 27 juin. Le prix d'émission aussi bien pour les conversions que pour les souscriptions contre espèces est fixé à 99 % plus 0,12 % timbre fédéral pour les bons de caisse à 2 ans et 97,50 % plus 0,36 % timbre fédéral pour les titres à 6 ans de terme ce qui correspond à un rendement de près de 4 % pour les titres à l'échéance de deux ans et de 4,4 % pour ceux échéant dans six ans.

Les bons de caisse à émettre étant limités au montant de l'emprunt venant à échéance le 30 juin, soit 80 millions, la présente conversion n'absorbe donc pas de nouveaux capitaux.

Si l'on tient compte du changement que ces derniers mois ont apporté dans la situation du marché monétaire et des capitaux, ainsi que de l'incertitude qui règne toujours encore sur le marché des capitaux à l'étranger, l'opération précitée semble devoir correspondre largement aux désirs des porteurs de titres de l'emprunt à rembourser et du public en général en quête d'un placement avantageux à courte et moyenne échéance.

Le tricentenaire de l'Académie française

L'« Illustré » du 20 juin publie une interview de M. René Doumic, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur cette illustre institution qui fête ces jours-ci son 300ème anniversaire. Relevons en outre au sommaire de ce numéro : la catastrophe de Reinsdorf, l'accident d'autocar du Val-de-Ruz, la course d'estafettes de la Jungfrau, élégances féminines et « automobiles », au seuil des vacances, le film « Le Bonheur » avec Gaby Morlay, etc.

Aux Chambres fédérales

Lundi, le CONSEIL NATIONAL, reprenant l'examen de la gestion du Département politique, a entendu M. Bodenmann, communiste bâlois, demander par une motion que des relations diplomatiques soient renouées avec la Russie soviétique.

M. Motta proposa de ne pas accepter cette motion, pour les raisons déjà exposées jeudi dernier au Conseil. Au vote, la motion de M. Bodenmann fut repoussée contre quelques voix communistes et socialistes.

A propos de la gestion du Département militaire, le Conseil entendit M. Oprecht, socialiste zurichois, qui revint sur l'affaire du colonel Wille. Selon cet orateur, les explications qui ont été données au mois de novembre 1934 par le gouvernement sont loin d'être satisfaisantes. Il conviendrait de reprendre toute cette affaire et de renseigner exactement le public et l'étranger sur l'activité de ce chef de notre armée qui compromet notre neutralité. Revenant toute l'affaire dès son origine, l'orateur en fait l'histoire et s'attache à prouver que les relations du colonel Wille avec des personnalités dirigeantes du régime hitlérien ont mis notre sécurité intérieure et extérieure en danger. L'Allemagne a essayé de prouver au monde, en compromettant un des chefs de notre armée, que nous ne sommes plus décidés à défendre notre neutralité. En outre, le colonel Wille est un mauvais démocrate. Il est imbu d'idées prussiennes et aristocratiques. Il doit résigner son commandement, car ses soldats ne sauraient avoir confiance en lui.

Dans sa réponse, M. Minger exposa que le colonel Wille n'avait pas de raison de déposer une plainte contre Hagenbuch. Les accusations de celui-ci étaient basées sur un faux. La vérité a été exposée au Parlement en novembre. Hagenbuch a été jugé à cette occasion par l'opinion publique comme il le méritait. L'arrêté du Tribunal fédéral reconnaît aux autorités militaires le droit d'exclure Hagenbuch de l'armée, en raison de sa conduite privée. Le Tribunal militaire aura donc à se prononcer sur la question de savoir si Hagenbuch est digne de conserver son grade de lieutenant. Le cas n'est donc pas liquidé. Quant au cas du colonel Wille, le Conseil fédéral a dit au Parlement la vérité et toute la vérité. Il a blâmé ses maladresses, mais il l'a défendu, car il n'a jamais violé ses devoirs de service et rien ne peut lui être reproché qu'un manque de tact. Le Conseil fédéral n'a rien à changer à son attitude d'il y a six mois et ce ne sont pas des accusations gratuites et l'agitation de la presse de gauche qui l'ébranleront. Le débat est alors renvoyé à mardi matin.

Le CONSEIL DES ETATS a poursuivi l'examen des divergences relatives à un projet de Code pénal fédéral. Il a maintenu l'article qui punit de trois ans de réclusion ou six mois au moins d'emprisonnement la mère qui a tué son enfant, en étant encore sous l'influence de l'état puerpéral. Enfin, par 30 voix contre 7, le Conseil a adopté un article qui prévoit que ne sera pas puni l'avortement lorsque la grossesse aura été interrompue par un médecin diplômé, sur avis conforme d'un second médecin, dans le but d'écartier un danger impossible à détourner d'une autre manière.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Un accord naval anglo-allemand

Un accord naval anglo-allemand a été conclu sous forme d'un échange de notes entre le gouvernement anglais et la délégation allemande.

Cet accord concède à l'Allemagne 35 % du tonnage total britannique, sous condition que ce pourcentage soit réparti uniformément entre les diverses catégories ; une exception est faite pour les sous-marins, le Reich étant autorisé à atteindre le tonnage total de sous-marins possédés par la Grande-Bretagne.

Le gouvernement allemand s'engage cependant à ne pas construire plus de 45 % du tonnage de la flotte sous-marine anglaise sans consulter le gouvernement anglais.

Au cas où des circonstances exceptionnelles obligeraient le Reich à demander une révision de la répartition faite pour son tonnage utilisable, une consultation devrait avoir lieu avec l'Angleterre, mais, dans tous les cas, le tonnage total allemand ne devra pas dépasser 35 % du tonnage total anglais.

La France reprendrait sa liberté d'action

Le « Journal des Débats » donne les précisions suivantes sur le contenu de la réponse française à la note du gouvernement britannique touchant l'accord naval anglo-allemand.

Le gouvernement français constate tout d'abord que l'Angleterre, en engageant une négociation séparée avec l'Allemagne, sans aucune consultation préalable de ses partenaires, a procédé d'une façon dont on a le droit d'être surpris. En effet, ces pourparlers ne tendent à rien de moins qu'à l'abrogation des clauses navales du traité de Versailles. Par conséquent on va placer les autres signataires de ce traité en présence d'un fait accompli.

Cette méthode avait été justement blâmée par les Anglais, au lendemain du coup du 16 mars. Pourquoi se mettent-ils maintenant à l'appliquer pour leur compte ? C'est d'autant plus étonnant que, le 3 février dernier, les gouvernements anglais et français avaient affirmé leur volonté de n'admettre la suppression de la partie V du traité que moyennant un arrangement général concernant la question des armements toute entière. A Stresa, ce principe fut de nouveau affirmé.

Le gouvernement français a souligné le changement intervenu et déclare que, dans ces conditions, il doit reprendre toute sa liberté d'action en matière de constructions navales.

Une pétition nationale en France contre la vivisection

L'Union nationale, Ligue populaire française contre la vivisection, organise une pétition nationale contre la vivisection et adresse gratuitement sur demande, à toutes personnes, membres ou non de l'Union, des feuilles de pétition pour recueillir des signatures de protestation.

Condamné pour avoir dit « bonjour »

Un vieillard de Nordhausen, dans le Harz, a été condamné à trois jours de prison pour s'être obstiné à répondre par « bonjour » à ceux qui le saluaient à la mode nationale-socialiste « Heil Hitler ».

Devant le tribunal, il a déclaré qu'il était habitué à dire bonjour « et que ce n'était pas défendu, d'ailleurs, dans son esprit, le Führer était compris parmi ceux à qui s'adressait son « bonjour ».

Automobilistes !

Les accidents sont toujours plus nombreux ! Faites le sacrifice de quelques minutes, ralentissez à l'entrée des endroits habités ou en croisant des piétons !

LES SPORTS

MARCHE

Paris-Strasbourg

Les participants à cette grande épreuve qui a commencé mercredi sont aux prises depuis deux jours. Le Russe Ioutchkoff, vainqueur de l'épreuve l'an dernier, a dû abandonner. Aux dernières nouvelles, au passage à Bar-le-Duc (265 km.), Blanquière est toujours en tête, puis vient Godard, Marceau, Romens, etc.

Madame et Monsieur Marius CARRUPT-MICHELLOD et leurs enfants, à Leytron ; Madame et le Docteur Léon RIBORDY-MICHELLOD et leurs enfants, à Riddes ; Madame et Monsieur Tell DIEPOLD-MICHELLOD et leurs enfants, à Sion ; Mademoiselle Marthe MICHELLOD, à Leytron ; Madame et Monsieur Albano SIMONETTA-MICHELLOD et leur fils, à Martigny-Bourg ; Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part de la mort de

Madame Veuve

Louis MICHELLOD

née VEUILLET

leur bien-aimée mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, nièce, tante et cousine. décédée le 21 juin à Leytron, à l'âge de 60 ans, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron, le dimanche 23 juin, à 10 heures 30.

P. P. E.

Les employés de l'Hoirie Louis MICHELLOD, vins, à Leytron, ont la douleur de faire part de la mort de leur chère patronne

Madame Veuve

Louis MICHELLOD

L'ensevelissement aura lieu à Leytron, le dimanche 23 juin, à 10 heures 30.

Les parents de Monsieur Maurice BESSE, à Martigny, remercient sincèrement tous ceux qui ont pris part à leur deuil.

3,5 cts

c'est le prix d'un verre de 2 dl. de sirop préparé chez soi avec nos extraits pour sirops.

En vente partout. Mode d'emploi sur le flacon. Préparation simple.

Dr A. WANDER Prix 75 cts
S.A. BERNE

Bienna la bonne lessive
75 cts
le grand paquet

ETOILE Vendredi, Samedi et Dimanche
Encore trois séances du gros succès comique

Famille nombreuse avec GEORGES MILTON

Clinique La Colline s. Territet demande pour le 25 juin

à vendre 3 veaux pour engraisser

à vendre la récolte en toln de différentes propriétés. S'adr. à Louis Darbellay rue de l'Eglise, Martigny.

CORDIAL CAMPARI
Liquueur très fine pour Dessert

VALAIS

Un projet qui s'impose Celui d'assurer le service d'hiver du Martigny-Châtelard

Parmi les objets figurant à l'ordre du jour de la deuxième tranche de la session du Grand Conseil qui doit reprendre lundi, nous nous en voudrions de ne pas marquer d'une attention toute spéciale le projet de décret concernant l'octroi d'une subvention cantonale en faveur des travaux nécessaires pour assurer le Service d'hiver du Martigny-Châtelard.

Comme on le sait, ce chemin de fer électrique relie le Valais à Chamonix, revêtant de ce fait un caractère international tout en desservant les localités de montagne de Salvan, Les Marécottes, Le Trétién, Finhaut, Trient, etc.

On sait d'autre part, qu'en vertu de la loi du 18 mai 1927, les communes de Finhaut et de Trient peuvent exiger de l'Etat qu'elles soient reliées à la plaine par une route carrossable, mais comme elles sont desservies par le Martigny-Châtelard, elles renonceraient à une telle demande si cette Compagnie était en mesure d'assurer son service d'hiver régulier.

D'entente avec le Martigny-Châtelard, Finhaut et Trient ont donc entrepris des démarches dans ce sens et aujourd'hui tout peut être considéré comme achevé de ce côté. Il ne restait plus que la ratification finale du Grand Conseil. C'est en effet en 1931 déjà que le Martigny-Châtelard a adressé sa requête au Conseil d'Etat du Valais. Les autorités fédérales ont donné leur plein acquiescement au projet; la Confédération participerait elle-même pour 50 % du coût des travaux et les communes et administrations intéressées au trafic d'hiver de la ligne, pour le 25 %, de sorte qu'il resterait 25 % à la charge du canton, ce qui représenterait une subvention de 85,000 fr. environ sur le montant total du devis qui est de 330,000 francs. Ce devis, établi par le Service du Martigny-Châtelard, a reçu, bien entendu, son approbation du Service des Améliorations foncières ainsi que des Autorités fédérales.

Par un service régulier en hiver du M.-C., les communes de montagne de Finhaut et Trient sont tirées de leur isolement et rien que ce fait déjà permettrait de souligner la nécessité et l'utilité du projet.

Quant aux travaux nécessaires en vue d'assurer ce service, ils comprennent :

1° l'exhaussement de la voie ferrée et la mise de cette voie sur plateforme indépendante à son emplacement actuel, entre La Bâtiatz et la station de Vernayaz.

Ce travail est devisé fr. 130,000.— sur le chiffre total.

Le projet prévoit

L'élargissement de la route cantonale

sur une longueur de 2 km. 800 environ, soit depuis la sortie du village de La Bâtiatz jusqu'à Vernayaz. Par cet élargissement du côté gauche en allant de Martigny à Vernayaz, la route cantonale serait portée à 6 m. 50 et répondrait aux besoins actuels de la circulation, tandis que par l'exhaussement de la voie du M.-C. de 20 cm. environ, la circulation se trouvant tout à fait dégagée tant pour les usagers du M.-C. que pour ceux de la route cantonale, les risques d'accidents seraient beaucoup diminués.

Il ne faut pas oublier que cette partie de la voie du M.-C. entre La Bâtiatz et Vernayaz, a déjà causé une quantité d'accidents en quelques années dont 3 furent mortels. D'ailleurs, la circulation des voitures du M.-C. sur ce trajet est fort défectueuse, un des rails étant gêné par le talus en bordure de route, surtout lors de période de gel. Il est à noter d'autre part que le coût de l'élargissement est supporté en majeure partie par le M.-C., qui rend ainsi à l'Etat ce qu'il toucherait au total par le dit décret.

2° La plus importante partie des travaux projetés pour assurer le service d'hiver est certainement

La construction de galeries de protection contre les avalanches

Sur les 19 km. 200 que compte le M.-C., un seul tronçon d'environ 200 m. est exposé aux avalanches; il se trouve au lieu dit « Le Lavancher », formant un couloir sur le territoire de la commune de Salvan, entre Le Trétién et Finhaut. Sur cet espace dénudé, le M.-C. a déjà effectué des travaux sous forme de tunnels et galeries, mais ces précautions sont insuffisantes et la construction projetée d'une galerie mettra la circulation en hiver à l'abri de tous risques.

... Nous devons aussi signaler que la participation du canton au coût des travaux projetés est à prélever sur l'emprunt pour les routes agricoles de montagne, et que cette participation est subordonnée aux conditions suivantes :

a) Octroi d'une subvention fédérale de 50 % au titre des Améliorations foncières.

b) Participation de 25 % de la part des communes ou des administrations intéressées au trafic d'hiver du Martigny-Châtelard.

c) Engagement de la part de la Compagnie du Martigny-Châtelard d'introduire et de maintenir l'exploitation ininterrompue de sa ligne durant toute l'année avec un minimum de 2 trains par jour dans chaque direction durant les 6 mois du service d'hiver, le service d'été demeurant régi par les clauses de la concession.

d) Approbation du projet des travaux par le Département fédéral des Postes et Chemins de fer et, en ce qui concerne le rélargissement de la route, par le Département cantonal des Travaux publics.

e) Renonciation de la part des communes intéressées pour 20 ans au moins, à toute demande de subside cantonal sur le crédit pour routes agricoles de montagne en faveur d'un projet de route de Salvan à Finhaut ou de Finhaut à Châtelard.

Comme on peut juger par le modeste exposé ci-dessus, le nouveau décret est d'une utilité incontestable tout en ne grevant pas directement les finances cantonales.

Il ne faut non plus pas oublier que le Martigny-Châtelard a supporté jusqu'ici d'immenses sacrifices pour l'entretien et l'aménagement de sa ligne, dont le rôle au point de vue touristique est de tout premier plan. Reliant le Valais à Chamonix, cette ligne est un point de jonction de lignes internationales, puisqu'elle aboutit à Martigny à la ligne du Simplon. Le M.-C. contribue donc à faire connaître les sites pittoresques et enchanteurs de Salvan, Les Marécottes, les Gorges du Triège, etc., en un mot tous les points grandioses des Alpes bas-valaisannes entourant le massif du Mont-Blanc.

En son temps, on a voté un renouveau pour le Furka-Oberalp; or, ici il ne s'agit pas de voter la couverture d'un déficit, mais simplement une aide technique dont la réalisation est appelée à avoir une grande portée puisque la Compagnie française du P.-L.-M. aboutissant à Vallorcine est vivement intéressée au projet. M. l'inspecteur principal du P.-

L.-M., avec lequel nous avons eu l'occasion de converser au sujet du projet, verrait d'un œil tout à fait favorable son aboutissement, ce qui lui permettrait de recommander chaleureusement aux voyageurs venant de France la prolongation du parcours toute l'année par le Martigny-Châtelard. Cela raffermirait encore les rapports économiques avec notre grande nation voisine.

Il ne reste ainsi plus maintenant qu'au Grand Conseil valaisan à exprimer sa décision finale. Espérons donc qu'il saura réaliser toute l'importance du cas.

Société valaisanne de Pomologie

Les membres sont convoqués en assemblée générale le dimanche 23 juin 1935, à 15 h., à l'Hôtel de la Gare, à Sion.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport présidentiel.
2. Impressions sur la culture du fraisier et de l'asperge (M. L. Neury).
3. Le contrôle des pommes en 1934 (M. J. Spahr).
4. Le contrôle des asperges, fraises et abricots en 1934 (M. M. Roduit).
5. Action du surgreffage en 1934 (M. C. Benoit).
6. Lecture des comptes et rapport des vérificateurs.
7. Activité et fonctionnement de la nouvelle organisation l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, par M. Flueller, dir.
8. Divers et propositions individuelles.

SOCIÉTÉ POMOLOGIQUE DU VALAIS :
Le Présid. : M. Troillet. Le Secrét. : M. Roduit.

Train spécial pour le canton de Vaud et Genève

Dimanche 23 et, le C. F. F. mettront en marche un train spécial à prix réduits pour le canton de Vaud et Genève. Les billets spéciaux peuvent être obtenus à l'avance aux guichets des gares de départ. Il sera délivré des billets valables pour l'aller et le retour par le train spécial seulement et des billets valables à l'aller par train spécial et pour le retour dans les 10 jours. Ce train spécial sera mis en marche par n'importe quel temps. Pour plus de détails, voir les affiches dans les gares.

En tombant d'un tilleul

Un garçonnet de 8 ans, le petit Pellissier, de Sion, cueillait, mardi matin, du tilleul à proximité de la cathédrale, lorsqu'il tomba, tête en avant, d'une hauteur de cinq ou six mètres, et s'empara sur une palissade en fer dont les barres sont terminées en pointes de lance. Le pauvre petit fut retiré avec peine de sa pénible situation et pansé sommairement par M. le Dr Ed. Sierro, qui le conduisit à l'hôpital. Le jeune Pellissier a une jambe déchirée du mollet à la cheville, la chair étant presque complètement détachée de l'os.

Un accident à peu près semblable était survenu au même endroit au fils de M. Solioz, cafetier, il y a quelques années.

Avant la Fête cantonale de gymnastique L'athlétisme léger

Les jeunes gens qui ont surtout des aptitudes pour le saut et la course délaissent la gymnastique aux engins et les jeux nationaux pour la pratique de l'athlétisme léger. Si, dans les compétitions internationales, les gymnastes athlètes suisses ne sont pas encore parvenus à s'imposer à l'attention du monde sportif, comme c'est le cas pour la gymnastique aux appareils ou pour la lutte, il est cependant certain que, dans ce domaine, on a fait de très grands progrès au cours de ces dix dernières années. Au reste, lorsqu'il s'agit d'opérer le triage des athlètes suisses appelés à défendre les couleurs de notre pays aux Jeux olympiques de 1936 à Berlin, c'est sans doute dans les rangs des athlètes affiliés à la Société fédérale de gymnastique qu'il faudra chercher les hommes ayant quelque chance de réussir, surtout dans le décathlon (jeu complet). Les progrès auxquels il a été fait allusion sont dus, dans une très large mesure, aux efforts persévérants et intelligents de l'Association fédérale des gymnastes athlètes à laquelle l'Association cantonale valaisanne des gymnastes athlètes est rattachée.

A la Fête cantonale de Brigue, on exigera de nos athlètes 3 courses (100 m., 800 m. et 110 m. haies); 3 sauts (hauteur, longueur, à la perche); 3 lancers (disque, javelot, balle à lanière) et un jet (boulet) de 7 kg. 250. Le programme comporte donc 10 épreuves. Pour la catégorie B, le nombre de ces dernières est réduit à 7. La distinction consiste en une couronne d'olivier pour la catégorie A et en une palme pour la cat. B. Conformément aux règlements appliqués dans les concours internationaux, le nombre maximum des points est fixé à 1000 par épreuve. Le résultat seul compte. Le côté esthétique n'entre donc pas en ligne de compte. Pour l'obtention de la couronne, le minimum des points est arrêté à 3800 et pour la palme à 2400. Les épreuves athlétiques offrent aux spectateurs connaisseurs un très grand intérêt, ce qui explique la vogue toujours grandissante de l'athlétisme léger. A Brigue, les adeptes de cette branche seront certainement servis à souhait.

Il semble indiqué de signaler ici les meilleurs résultats enregistrés jusqu'à ce jour par les gymnastes athlètes valaisans dans nos concours de gymnastique. Pour le décathlon — qui comporte les 10 épreuves citées plus haut — se placent en tête l'athlète Forneris (Monthey) avec 5546 points, suivi de près de Rudaz (Chippis) avec 5422 points. Quant aux plus beaux résultats notés dans les diverses disciplines, les voici :

Course de 100 m. — 12 sec. : Delgrande (Sion); Forneris (Monthey); Morand (Sierre).

Course de 110 m. haies. — 17 sec. : Delgrande (S.). Course de 800 m. — 2 min. 20 sec. : Siggen (Uvrier). Saut-hauteur. — 1 m. 70 : Bortis (Sion). Saut-longueur. — 6 m. 51 : Forneris (Monthey). Saut à la perche. — 3 m. 20 : Siggen (Uvrier). Lancer du disque. — 34 m. 20 : Rudaz (Chippis). Lancer du javelot. — 44 m. 45 : Rudaz (Chippis). Lancer de la balle à lanière. — 52 m. 95 : Rudaz. Jet du boulet. — 11 m. : Riller (Sion).

Ce sont des performances respectables si l'on tient compte des installations défectueuses dont disposent nos athlètes pour s'entraîner. Malgré ce handicap sérieux, l'athlétisme progresse également en Valais et il sera intéressant de voir les athlètes participant à la Fête cantonale de Brigue chercher à améliorer les résultats indiqués ci-dessus. M.

Sauce tomates

Couper en morceaux quelques tomates fraîches, puis les faire couvrir sur le feu pendant 5 minutes; découvrir et laisser cuire quelques instants, de façon que l'eau s'évapore partiellement. Ajouter quelques cuillerées de sauce Knorr et passer.

En hiver, quand les tomates fraîches font défaut, prendre tout simplement de la purée de tomates et la mélanger à la sauce Knorr chaude qu'on peut, au besoin, éclaircir par quelques gouttes d'eau bouillante. — Servir avec macaronis, ou autres pâtes alimentaires. Plat très avantageux, parce que sans viande.

POUR MADAME

Chronique de la Mode

Printania

La mode printanière conserve la ligne mince et silhouettante qui donne une allure si jeune. Cette ligne est droite et souple, avec la taille légèrement remontée. Les jupes sont diverses : les unes légèrement en forme, mais sans godets, avec les hanches plates; l'ampleur est souvent reportée devant et en arrière; d'autres sont fendues sur le côté, devant ou dans le dos; d'autres encore sont plissées à partir du genou ou élargies par des soufflets incurvés. En général, l'intérêt de la jupe est surtout reporté dans le bas, c'est-à-dire à l'endroit où elle s'élargit pour donner de l'aisance aux mouvements. Quelques jupes droites, tailleur, sont fermées en portefeuille par des clips, des boutons qu'on laisse parfois détachés du bas. Nous voyons aussi quelques effets de tunique, surtout sur les robes habillées.

Les corsages sont simples, drapés, boutonnés, croisés par des pattes, des clips, de dentelures. Les côtés sont souvent asymétriques, ce qui apporte beaucoup de fantaisie et d'imprévu dans leurs façons. Les encolures restent montantes et hautes, cependant de-ci de-là apparaissent des décolletés en pointe formant de petits revers, ou se terminant par des pans noués. La généralité des manches est, jusqu'ici, de forme simple, un peu élargie du bas, la mode semblant attendre la venue des beaux jours pour mettre en honneur la fantaisie des manches courtes.

Dans les tissus employés, nous voyons toujours beaucoup de lainages très légers : jersey uni ou façonné, lainage fi net souple en mohair, lainages à dessins pied de poule, carreaux, rayures, ronds; des cloqués de laine et de soie, des crêpes gaufrés, du crêpe ribouldingue.

En ce qui concerne les coloris, c'est toute une gamme de nuances variées que nous présente la carte des nuances actuelles. A côté des noirs, très nombreux, du violet, du sombre encre de Chine, du « feuille qui tombe », de tous les bleus, ce sont les éclatants tango, capucine, orange, vert franc, le tilleul, le vieux rose, la brique, la douceur du gris tourterelle, le rouge groseille.

Les manteaux ont des formes assez variées, suivant l'esprit des maisons. Dans quelques-unes, ils sont droits et très étroits, en lainage fantaisie, avec collet se ramassant autour du cou; alors que dans d'autres, ils sont larges et vagues, en gros lainage bouclé. Quelques-uns ont une ceinture, d'autres des pinces dans le dos, d'autres sont fermés de côté par des clips ou de gros boutons. Beaucoup sont ornés de groupes de piqûres en cordonnet de soie, de capes courtes à la taille ou d'effets de pèlerine.

Quant au tailleur, il est d'une ligne particulièrement jeune et dégagée. Ce ne sont que petites vestes assez courtes de basques, bien ajustées à la taille, munies de poches, ornées souvent de revers souples; elles sont d'une allure aisée, gracieuse et seyante. Quelques-unes, plus simples encore, sont de petites vestes droites et vagues.

Et dès que la température sera plus chaude, nous verrons apparaître le grand triomphateur de la saison : le tailleur de soie. Les collections nouvelles nous ont révélé une variété innombrable de ces tailleurs. Les tissus employés sont pour la plupart de la famille des taffetas et des failles, ou encore des soieries façonnées dans le genre des tissus de cravate, mais avec des dispositions adaptées à leur emploi nouveau. Ces tailleurs de soie se font presque exclusivement en noir et en marine. Donc, le noir et le marine seront les rois de la demi-saison. Mais ce noir et ce bleu peuvent s'égayer de la note vive ou tendre de la blouse. Les revers peuvent être aussi faits de taffetas écossais ou quadrillé dans les coloris amusants ou encore de taffetas à pois ou à pastilles. Dans ces tailleurs de soie, les revers sont souvent travaillés de plis repassés plus ou moins larges, dont la disposition se retrouve dans la basque ou dans le bas de la jupe. De grosses nervures matelassées ornent aussi ces tailleurs. Mic.

— Cinquante francs... une dent... c'est cher !
— Si vous voulez vous en faire arracher une douzaine, je vous ferais des prix de gros !



La seule semoule pour enfants préparée d'après 123.3 les prescriptions du Dr Murset.

LES ALIMENTS



sont la richesse de la basse-cour. Avec ça, les poules pondent ! Les réclamer à votre fournisseur, ou au seul concessionnaire pr le Valais : Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait, Sion

Tél. 13

La Cuisine

Le porc

Pour fournir une bonne viande, le porc ne doit être ni trop vieux, ni trop jeune. On le préfère généralement âgé de huit à neuf mois. La chair doit être rougeâtre et ferme; se méfier de la viande de porc parsemée de points blancs et grenus. C'est un signe qu'elle est atteinte de ladrerie et est susceptible de donner le ténia si elle est insuffisamment cuite.

Le porc est le seul animal dont toutes les parties du corps soient également bonnes à manger. Avec lui rien n'est perdu : tête, oreilles, jambes, pieds, langue, viscères, graisse, sang, etc., tout s'emploie dans de bonnes choses très appréciées. Le « cher ange » de Monselet est réellement d'un fort bon rapport et offre des ressources alimentaires précieuses d'autant plus que le porc n'est point difficile et se nourrit de tous les déchets de la ferme.

Carré de porc frais rôti. — Le carré se comprend du rognon à l'épaule et il n'est bon que si on le fait mariner et attendrir. La marinade se compose de : une gousse d'ail râpée sur une assiette à la pointe d'une fourchette, deux ou trois feuilles de sauge et un peu de thym pulvérisés, une pincée d'épices et de poivre en grains concassés, le jus d'un citron, un verre de vin blanc, une poignée de gros sel. On mélange et on arrose le filet pendant deux jours et très souvent. Le couvrir d'un papier pour éviter la poussière, et le tenir dans un courant d'air frais. Pour le rôti, rien ne vaut la broche : cuire une heure par kilogramme de viande sans l'arroser autrement qu'avec la marinade. Dès qu'elle est finie, le laisser rôti sans plus l'arroser. Le feu doit être clair et pas trop ardent. Les personnes qui aiment un peu relevé le saupoudreront de paprika quelques minutes avant de le déboucher. Servir sur un plat long, l'arroser d'un peu de jus fait ainsi : débarder la graisse de la lèche-frite, enlever l'osmazone qui a rissoilé avec un peu d'eau, racler avec une cuiller de bois à côté du feu et verser en passant au tamis de soie sur le carré dans le plat.

Côtelettes de porc. — Parer six côtelettes de porc, les faire cuire doucement avec 30 grammes de beurre, quinze minutes de chaque côté; une fois cuites, les égoutter et à leur place mettre 120 grammes d'oignon finement émincés. Lorsqu'ils sont de belle couleur dorée, on les mouille avec deux décalitres de vin blanc et une cuillerée à bouche de vinaigre. Faire réduire de moitié. D'autre part, avec 15 grammes de farine et 20 grammes de beurre, faire un roux brun qu'on délaye avec deux décalitres de bouillon, le verser dans la casserole où se trouve la réduction de vin blanc et de vinaigre. Assaisonner à point cette sauce, y ajouter une pincée de sucre et, hors du feu, une cuillerée à bouche de moutarde. Avec cette sauce, napper les côtelettes dressées sur plat et servir chaud.

Rognons de porc à la tchèque. — Prendre des rognons de porc bien frais et très sains, les couper par morceaux de cinq centimètres de diamètre. Saupoudrer ces morceaux de sel et poivre, les rouler séparément dans de la graine de fenouil bien séchée; envelopper chacun de crêpine, embrocher sur des hachets et faire cuire à la broche 15 à 20 minutes. Dresser ensuite les morceaux en bûisson, sur un plat, et servir en même temps et à part, des tartines de pain grillées. Mélanie.

Votre merveilleux produit PAIDOL s'adapte aussi bien à la pâtisserie qu'à la cuisine courante et nous avons réussi à faire des choses délicieuses en l'employant. Ecole ménagère à M...

Un médecin écrit...
Lorsque le lait maternel fait défaut et que vous devez avoir recours à un autre aliment de grande valeur nutritive et ayant fait ses preuves, BERNA alors vous rendra de grands services. Il contient toutes les substances nutritives de 5 différentes espèces de céréales, donc tout, ce dont le jeune corps a besoin.

Berna
1863
ALIMENT POUR NOURRISSONS
enrichit le sang - fortifie les os

Savez-vous que tous les

Vêtements défraîchis

peuvent être remis à neuf par la teinture ou le lavage chimique ? Envoyez-nous ces vêtements, nous nous chargerons de les remettre en état aux meilleures conditions

Grandes Teintureries de Morat et Lyonnaise de Lausanne réunies S. A.

Adresse pour expéditions postales :

Grande Teinturerie Lyonnaise, Pully-Lausanne

Confédération Suisse

Emission de
Bons de caisse 3 1/2 % à 2 ans de terme
 et de
Bons de caisse 4 % à 6 ans de terme
 pour un montant de fr. 80.000.000
 destinés à la conversion ou au remboursement de
 l'emprunt fédéral 5 %, 1924,
 échéant le 30 juin 1935

Prix d'émission : 99 % plus 0,12 % timbre fédéral = 99,12 % pour les bons de caisse à 2 ans,
 97,50 % plus 0,36 % timbre fédéral = 97,86 % pour les bons de caisse à 6 ans.

Remboursement au pair : 1937 et 1941 respectivement.

Soude de conversion : Fr. 8.80 pour les bons de caisse à 2 ans, fr. 21.40 pour les bons de caisse à 6 ans par fr. 1000 de capital converti.

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces seront reçues du 20 au 27 juin 1935, à midi, par tous les sièges, succursales et propres agences de la Banque Nationale Suisse et par toutes les banques, maisons de banque et caisse d'épargne en Suisse.

Si les souscriptions contre espèces dépassent le montant disponible, elles seront soumises à une réduction, dont la part afférente à chaque catégorie sera déterminée par le Conseil fédéral.

Berne, le 19 juin 1935.

Le Département fédéral des finances et des douanes :
 Meyer.

A vendre ou à louer un chalet

à Martigny-Combe : 2 chambres et cuisine. Jolie situation. S'adr. au bureau du journal qui indiquera.

A louer petits Appartements

ainsi qu'un **bûcher** pouvant servir de dépôt. Chez PERA, Martigny.



CRÈME SALAMANDRE
 le dessert d'été pour jeunes et vieux. Se prépare avec de la poudre à crême Salamandre.
 Mode d'emploi sur chaque paquet. Un paquet de poudre à crême Salamandre suffit pour 6 à 8 personnes.
 Prix 35 cts le paquet.
 Dr A. WANDER, BERNÉ

Occasions : MEUBLES

Chambres à coucher en noyer massif avec armoire à glace, un beau salon de style Louis XVI, canapés et divans, lits en bois et en fer. Lits métalliques pour mayens. Superbes occasions pour fiancés. Livraisons à domicile. A la même adresse, transports en tous genres, à prix modérés. S'adresser au magasin **POUGET, Martigny.**

Transports funèbres

A. MURITHS.A. Pompes funèbres catholiques
 Tél. Stand 50.288
 Rue Chaudronnier, 16 de GENÈVE

CERCUEILS - COURONNES
 Dépôts à SION: Vve O. Mariéthod, tél. 181
 • MARTIGNY: M. Moullinet, tél. 225
 • FULLY: R. Taramaraz, tél. 32
 • SIERRE: Vicarini et Caloz, tél. 271
 • MONTANA: R. Métrailler, tél. 202
 • MONTHEY: Barlaty-Galetti, tél. 65
 • ORSIÈRES: R. Troillet & Frères, tél. 20

Institut Helvétia, Lucerne
Cours de Vacances
 Allemand, Répétition

6 centimes la tasse de Yoghourt
 préparé avec l'appareil Yalacta
 Alex. Keller, Place St-François 12, Lausanne.

On cherche dans les Alpes

chalet
 7-8 lits, (évent. moins), mi-juill. à mi-août. Offres détaillées avec prix à M. Meyland, Hirslanderstr. 33, Zürich.

N'employez contre le **GOITRE**

gros cou, glandes que notre friction antigoitreuse „Strumasan“. Le succès est prouvé par de nombreuses attestations reçues. Prix : le flacon fr. 5.—, le demi-flacon fr. 3.—

Expédition discrète par la **Pharmacie du Jura BIENNE**

3 Delage

conduite int. 7 places, 13 CV entièrement révisée, belle occasion. Ecrire sous S.T. Poste rest. St François, Lausanne.

+ Gratis +
 et discret nous vous enverrons nos prospectus concernant nos articles sanitaires et hygiéniques. Ajouter 30 ct. pour frais de port. - Casa Dara, Rive 430, Genève.

A VENDRE

au bord du lac Léman. (Val.) Immeuble à l'état neuf, 5 appartements, local pour magasin, eau courante, électricité, jardin attenant. A la même adresse, on vendrait ou louerait petite maison de 4 pièces, magasin, et vue sur le lac. Vente Fr. 10.500.— Location Fr. 660.— S'adresser au journal

OCCASIONS

Côtes fumées 80 ct. le kg.
 Bidon de graisse 5 kg. fr. 4.—
 Cervelas 2 pour 25 ct.
 Saucisses de ménage 1.— le kg.
 Demi-port payé.

Se recommande **Crausaz Auguste**
 Sion - Martigny - Monthey

DROGUERIE VALAIS/ANNE

Jean Lugon, Martigny
 Pour vos parquets, un seul produit **Parquetputz** supprime la paille de fer

Essayez les **Conserves de légumes Véron**
 Haricots, pois et carottes, cassoulets, etc., etc.

Occasions

Lits, commodes, armoires, tables de nuit, glaces, lavabos, rideaux, stores avec rouleaux, duvets, coussins, divans, canapés, fauteuils, tables, chaises, tabourets, buffets de cuisine, bureaux, potagers 2, 3 et 4 trous, cuisinières à gaz 1 à 9 brûleurs, 4 fours, 150 fr., 2 fours 65 fr.; réchauds 2 brûleurs, pièce 5 fr.; calendre à linge, 2 banques de magasin, 3 établis de menuisier, machine à écrire, enregistreuse marque « National », machine à coudre. Le tout au plus bas prix du jour. Tout doit être débarrassé.

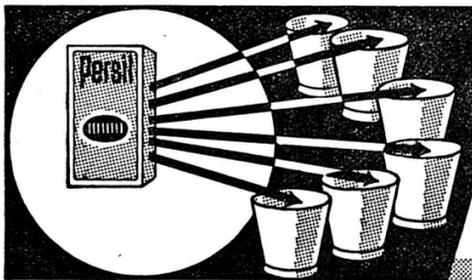
AU BATTOIR DU BOURG, Martigny. A. Germanier.

On cherche pour huiles américaines Ires marques **Voyageur ou dépositaire**
 Exclusivité de vente pour le canton. Faire offres avec références sous chiffres 4868, **Publicité Droz, Lausanne.**



Frais... absolument!
 Tel doit être le café — telle l'eau — tel non moins le lait! Alors vous obtiendrez une boisson délicieuse, d'autant plus délicieuse que vous aurez eu soin de choisir du café de chez **«Mercure».**

Mercure
 CAFÉ ET THÉ



1 grand paquet de Persil donne 5-6 seaux de lessive
 S'il vous faut, pour remplir à moitié votre lessiveuse, 5 à 6 seaux d'eau, vous prendrez un grand paquet de Persil, si votre lessiveuse, remplie à moitié, ne tient que 3 à 4 seaux d'eau, un petit paquet de Persil suffira. Henkel & Cie. S.A., Bâle.

On cherche dans les Alpes **chalet**
 7-8 lits, (évent. moins), mi-juill. à mi-août. Offres détaillées avec prix à M. Meyland, Hirslanderstr. 33, Zürich.

Le rhumatisant est d'ordinaire la victime d'un régime malencontreux non seulement pendant sa propre existence, mais même dans ses antécédents; une longue erreur a créé le tempérament arthritique, terrain favorable aux rhumatismes et à tout un cortège de douleurs. Il faut donc opposer un sérieux traitement qui puisse être « suivi » sans accoutumance ni inconvénients. Tel est le cas de la Tisane des Chartreux de Durbon, à base de plantes alpestres, son action douce mais sûre élimine peu à peu les déchets, les cristaux d'acide urique, les toxines. Elle parvient à modifier le fond organique et amène la guérison. En vente toutes pharmacies au prix de fr. 4.50 le flacon. Représentant exclusif pour la Suisse : **UNION ROMANDE & AMANN S. A., Lausanne.**

Meubles d'occasion

Pour meubler à bon marché vos chalets, maisons de campagne, à vendre lits bois et fer complets, armoires en sapin, lavabos, tables etc.
 Chambre à coucher dp. 300 fr.
 Salle à manger « 260 »
 Glacière à bas prix
 Grand choix en meubles de tous genre

A. VIQUERAT
 Grande Place - Clarens
 Tél. 63.058

Excellente occasion
 A vendre 2 chambres à coucher, complètes, à l'état de neuf, à très bas prix. Lit complet, armoire, table de nuit, table, 1 chaise). S'adresser de suite au bureau du journal qui indiquera.

Pour acheter bon et pas cher...
 une seule adresse:
Boucherie Oesch La Bâtiaz
 Tél. 61.414. Livraison à domicile — Expéditions

Lettre du Tessin

Tracasseries douanières. — L'Hôtel-Plan et le Tessin. — La route de Gandria.

Les Tessinois se plaignent des exigences des douaniers à la frontière. Ils font remarquer que les agents de la douane fédérale se montrent très sévères avec les voyageurs tessinois, tandis qu'avec les autres voyageurs, notamment s'il s'agit de voyageurs étrangers, ils ferment volontiers les yeux. C'est ainsi qu'un journal tessinois rapporte le fait suivant : rentrant ces derniers jours en Suisse avec un petit gâteau d'une valeur de 7 lire, un Tessinois a dû payer 90 cts. de droit de douane! Ces plaintes sont-elles fondées? Il est naturellement très difficile, dans ce domaine, de faire la part de l'exagération et de la réalité. Mais une chose est certaine, c'est que les plaintes à l'égard de la douane sont de plus en plus vives à la frontière tessinoise. Il serait peut-être bon d'y remédier dans l'intérêt de tous. Avis aux autorités compétentes!

C'est au Tessin que le fameux Hôtel-Plan de la Migros a été inauguré. Cet essai a-t-il été concluant? Il est difficile de donner une réponse définitive pour le moment. Il faut encore attendre quelque temps, cette innovation ne fonctionnant pour le Tessin que depuis deux semaines. Il semble toutefois qu'on peut dire d'ores et déjà que ce système ne peut être appliqué que dans les petits hôtels et les pensions. Dans les grands hôtels, il apparaît difficile de l'introduire, car l'hôtelier ne peut pas établir deux catégories de clients et les clients mêmes de l'Hôtel-Plan ne supporteraient pas d'être traités comme des parents pauvres ou des clients de deuxième qualité.

La première semaine, le plan du directeur de la Migros a amené à Lugano environ 130 touristes et, pour les fêtes de Pentecôte, 400. Ces touristes, placés dans les petits hôtels et dans les pensions, se sont déclarés satisfaits. L'Association tessinoise des hôte-

liers a défendu à ses membres d'accepter de ces clients; mais cinq ou six hôteliers n'ont pas tenu compte de ce veto. Le différend survenu entre les hôteliers et la Migros sera probablement résolu dans le sens que la Migros, avec son Hôtel-Plan, se limitera à travailler dans les saisons mortes et avec les petits hôtels et les pensions, sans vouloir faire de la concurrence aux autres hôtels. Toutefois, avant de se prononcer d'une façon définitive sur la valeur réelle de cette institution, il convient d'en attendre les résultats financiers.

On espérait pouvoir inaugurer la route de Gandria au mois de juillet. Mais on apprend que la nature des rochers a imposé des travaux supplémentaires pour assurer la route contre tout risque d'éboulement. Dans les endroits particulièrement dangereux, on a été obligé de construire de solides tunnels. Aussi, l'inauguration de la route n'aura pas lieu avant le mois d'octobre.

Par ses multiples travaux d'art, la route présente quelque analogie avec l'Axenstrasse, la célèbre route du lac des Quatre-Cantons. On compte qu'avec la nouvelle route de Gandria, il sera possible depuis Lugano d'atteindre St-Moritz en 3 heures et demie d'auto. On espère que tout le trafic touristique en sera heureusement influencé.

Oasis à l'abri du rhume des foins
 Les seules personnes satisfaites du mauvais temps en été sont probablement celles chez lesquelles le pollen des fleurs provoque chaque été une maladie régulière : le rhume des foins. S'il s'agissait réellement d'un rhume des foins, il suffirait que ces victimes se retirent dans les villes; mais leurs muqueuses ultrasensibles réagissent malheureusement aussi à l'action du pollen d'innombrables arbustes et buissons, de sorte que dans la plaine les personnes sujettes au rhume des foins ne peuvent pas trouver d'abri.

Elles cherchent à échapper tant bien que mal à cette période dangereuse en ayant recours aux onguents et aux poudres à priser les plus variés. Mais

toute cette chimie nasale devient inutile lorsqu'il plaît au ciel de faire régner une série de belles journées chaudes animées d'une légère brise. Ces jours-là sont un supplice pour nos malades; leurs souffrances se développent jusqu'à l'oppression et aux accès de suffocation extrêmement pénibles, devant lesquels ils n'ont plus qu'une alternative : ou circuler avec un masque à gaz — ou se décider à prendre la fuite! Mais où aller?

Deux oasis préservées du rhume des foins sont connues dans le monde entier : Pontresina et la Petite Scheidegg. Depuis des dizaines d'années, même des cas graves y trouvent une guérison immédiate. Lorsque le malade arrive dans cette atmosphère alpine rafraîchie par le voisinage des glaciers, ses souffrances cessent comme par enchantement. A la Scheidegg il n'y a pas de pollen en suspension dans l'air, parce que le vent de la montagne apporte l'air frais des vastes glaciers environnants. A Pontresina, il existe un véritable Club des victimes du rhume des foins et un traitement médical; à la Scheidegg, ce dernier est même superflu, car la nature prévoyante dispense chaque arrivant de l'usage du mouchoir. Pourquoi les personnes sujettes au rhume des foins ne prendraient-elles pas leurs vacances maintenant et ne les passeraient-elles pas désormais à la montagne? Onst.

Institut Helvetia, Lucerne
 Cours de vacances — Internat, externat
 L'Institut « Helvetia » est situé sur une éminence près de Lucerne, à mi-hauteur du Gutsch, dix minutes de la gare. La vue sur la ville, le lac et les Alpes est libre et splendide. L'air est pur et vivifiant. Les installations de la maison sont confortables et hygiéniques.

L'Institut organise tous les ans des cours de vacances au mois de juillet, d'août et de septembre. Les jeunes gens ont ainsi l'occasion de se perfectionner dans les langues allemande et française et de se récréer en même temps. L'Institut offre de même des leçons complémentaires dans toutes les bran-

ches. Les leçons régulières se donnent de 8 à 10 h. et de 14 à 15 h. Son but est de donner aux jeunes gens une éducation humaine et sérieuse et de leur rendre forts de corps et d'esprit, ainsi que de caractère. Les langues parlées sont l'allemand et le français.

Les jeunes gens ayant aussi besoin de récréation, l'Institut leur offre des divertissements de toute sorte : plusieurs espèces de sport et d'autres jeux, de la gymnastique, des bains, des promenades, des excursions aux environs et dans les montagnes, etc. La nourriture est bonne et abondante. Une surveillance bienveillante, consciencieuse et sérieuse est assurée pendant les études, les sorties et les sports. Les élèves jouissent d'une véritable vie de famille. Tous nos élèves doivent se sentir heureux et ne quitter l'Institut qu'à regret. — (Comm.)

Bons conseils

Un homme qui fut un grand travailleur, un mécanicien averti, protecteur des arts plein de discernement, mort il y a quelques mois, le baron de Rothschild, aimait à conseiller ses employés. Il avait fait placarder un peu partout dans ses bureaux un certain nombre de maximes lesquelles recelaient, affirmait-il, le secret de la fortune.

- Voici ces préceptes dont on admirera le bon sens :
1. Examinez soigneusement chaque détail de votre affaire.
 2. Soyez prompt en tout.
 3. Prenez le temps nécessaire pour réfléchir, puis décidez-vous rapidement.
 4. Supportez patiemment les épreuves.
 5. Soyez courageux dans la lutte pour la vie.
 6. Maintenez votre intégrité comme une chose sacrée.
 7. Ne mentez jamais en affaires.
 8. Ne faites aucune connaissance inutile.
 9. Ne vous faites jamais passer pour plus que vous n'êtes.
 10. Payez vos dettes rapidement.